



FICHE CARRIERE

CADA 34

[SAN VICTOR]



DESCRIPTIF

L'ardoise CADA 34 est une ardoise gris foncé approchant le noir intense et pouvant contenir quelques inclusions métalliques de surface.

CADA 34 est une ardoise fine, lisse, d'épaisseur comprise entre 3,1 et 3,5 mm.


FORMATS : de 25 x 18 à 40 x 22.

PRODUCTEUR : **PIZARRAS CARRUCEDO S.L.**

CARRIÈRE : **SAN VICTOR**

Les ardoises CADA 34 sont conformes à la norme *EN 12 326-1*.
Classement *A1, S1 et T1*.



 L'ardoise naturelle <small>SAINT-GOBAIN DISTRIBUTION BATIMENT</small>	REFERENCE CARRIERE <h1>34</h1>	TRI	NF <input type="checkbox"/> NORMALE <input type="checkbox"/> FINE <input type="checkbox"/> FORTE <input type="checkbox"/> EXTRA FORTE <input type="checkbox"/> RONDE <input type="checkbox"/> ROMBO <input type="checkbox"/> SECA <input type="checkbox"/> HEBRA <input type="checkbox"/>
	FORMAT	NBRES DE PIECES	
ARDOISES CONFORMES A LA NORME EUROPEENNE : EN 12 326-1			

	NORME EUROPEENNE EN 12 326-1 (obligatoire)	MARQUE NF	Résultat carrière : CE
Tolérance de Longueur	5 mm	3 mm	CONFORME
Tolérance de Largeur	5 mm	3 mm	CONFORME
Tolérance de rectitude	Si L < 500 mm : 5 mm max	Si L < 300 mm: 3mm max	CONFORME
	Si L > 500 mm : 1% de L max	Si L > 300 mm: 1% de L max	
Tolérance de planéité	ardoise très lisse : 0,9%.L		ARDOISE LISSE
	ardoise lisse : 1%.L	ardoise lisse : 1%.L	
	ardoise normale : 1,5%.L	ardoise normale : 1,5%.L	
	ardoise rugueuse : 2%.L	ardoise rugueuse : 1,5%.L	
Epaisseur Nominale	Indiquée par le fabricant	pas de variation > 10% de l'épaisseur nominale	3,5 mm
Epaisseur individuelle	Aucune référence	pas d'écart de ± 25% par rapport à l'épaisseur nominale	CONFORME
Résistance mécanique	Indiquée par le fabricant	Norme NFP32301	CONFORME
Pyrites oxydables	Test remplacé par choc thermique et exposition au SO ₂	Test remplacé par choc thermique et exposition au SO ₂	-
Cycle Thermique	T1 : pas de changement d'aspect mais oxydation de surface admise.	T1 : retenu	T1
	T2 : changement d'aspect et oxydation admis.		
	T3 : oxydation avec risque de formation de trous admis.		
Exposition au SO₂	S1 : pas de changement d'aspect, pas de ramollissement.	S1 : retenu	S1
	S2 : ramollissement avec obligation de majorer l'épaisseur de 5%.		
	S3 : ramollissement avec obligation d'épaisseur > 8mm		
Masse volumique (g/cm³)	Aucune référence	≥ 2,6	-
Teneur en CaCO₃	Aucune limite	≤ 1,50%	1,11%
Teneur en carbonate non carbonaté	≤ 2%	≤ 1,5%	0,46%
Taux d'absorption d'eau	A1 : ≤ 0,60%	≤ 0,40%	A1
	A2 : > 0,60%		

